

# PROFESSEUR DES UNIVERSITES

## REJOINDRE UNIVERSITÉ DE PARIS

Ancrée au cœur de la capitale, Université de Paris figure parmi les établissements français et internationaux les plus prestigieux grâce à sa recherche de très haut niveau, ses formations supérieures d'excellence, son soutien à l'innovation et sa participation active à la construction de l'espace européen de la recherche et de la formation.

Labellisée Idex depuis mars 2018, Université de Paris s'appuie sur ses enseignants, ses chercheurs, ses enseignants-chercheurs, ses personnels administratifs et techniques, ses étudiants, pour développer des projets scientifiques à forte valeur ajoutée, et former les hommes et les femmes dont le monde de demain a besoin.

Des sciences exactes et expérimentales aux sciences humaines et sociales, en passant par la santé, Université de Paris a fait de l'interdisciplinarité un marqueur fort de son identité.

Elle compte aujourd'hui 64 000 étudiants, 7 500 personnels, 138 laboratoires, répartis au sein de ses trois grandes Facultés en Santé, Sciences et Société et Humanités et de l'institut de physique du globe de Paris.

Rejoindre Université de Paris c'est faire le choix de l'exigence et de l'engagement au service de valeurs fortes ; celles du service public, de la rigueur scientifique et intellectuelle mais aussi de la curiosité et de l'ouverture aux autres et au monde.

<b>RÉFÉRENCE GALAXIE</b>	
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>Statistiques</b>
<b>SECTION(S) CNU</b>	<b>26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques</b>
<b>LOCALISATION</b>	<b>Saint-Germain-des-Prés</b>
<b>AFFECTATION STRUCTURELLE</b>	<b>UFR de Mathématiques et Informatique</b>
<b>LABORATOIRE(S)</b>	<b>UMR CNRS 8145 Mathématiques appliquées Paris 5 (MAP5)</b>
<b>DATE DE PRISE DE FONCTION</b>	<b>01/09/2022</b>
<b>MOTS-CLÉS</b>	<b>Mathématiques</b>
<b>JOB PROFILE</b>	<b>Statistique et applications.</b>
<b>RESEARCH FIELDS EURAXESS</b>	<b>Mathematics &gt; Statistics</b>
<b>ZONE À RÉGIME RESTRICTIF (ZRR)</b>	<b>NON</b>
<b>VACANT / SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT</b>	

## ENSEIGNEMENT - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET BESOIN D'ENCADREMENT, FILIÈRES DE FORMATION CONCERNÉES

L'enseignement se fera au sein de l'UFR Mathématiques et Informatique.

La personne recrutée devra être à même d'enseigner les Mathématiques et plus spécifiquement les Statistiques en Licence et Master, notamment l'Analyse de données en grande dimension, l'Apprentissage ou les Statistiques Mathématiques.

Elle devra s'investir dans la responsabilité et la gestion du Master Ingénierie Mathématique et Biostatistique (IMB, niveaux Master 1 et 2) et du Master de Mathématiques Appliquées « Mathématiques Modélisation Apprentissage » (MMA, niveaux Master 1 et 2). Enfin, la personne recrutée sera amenée à s'impliquer dans les instances de l'UFR (Conseil d'UFR, Conseil Scientifique Local), devra endosser des responsabilités au niveau du Laboratoire ou des instances de la Faculté des Sciences de l'Université.

## RECHERCHE

Le recrutement proposé est destiné à remplacer le départ d'un PR de l'équipe de statistique, qui est à ce jour composée de 12 membres permanents (4 en poste à l'UFR Mathématiques et Informatique et 8 à l'IUT de Paris - Rives de Seine) et de 5 membres émérites. Les candidatures pourront permettre soit de renforcer l'un des nombreux thèmes de recherche en statistique développés au sein de l'équipe (voir [le site du Laboratoire](#)), soit d'apporter une expertise nouvelle ou peu représentée. Notamment, une expertise dans le domaine des données massives et de grande dimension ainsi que des applications aux sciences du vivant seront appréciées. La personne recrutée apportera également un soutien à l'encadrement de projets de Master, ainsi qu'à l'encadrement doctoral et postdoctoral, et s'impliquera dans des réponses aux nombreux Appels à Projets.

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Responsabilité de formation (Masters). Encadrement doctoral et postdoctoral. Responsabilité de stages et de projets. Représentation du Laboratoire MAP5 dans les instances.

## MODALITÉS D'AUDITION

*Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »*

Audition publique	NON
Mise en situation	NON
Leçon - préciser (durée, modalités)	<u>NON</u>
Présentation des travaux de recherche - préciser (durée, modalités)	Présentation du dossier, des travaux et du projet d'intégration au MAP5, 30 minutes + 15 minutes de questions
Séminaire - préciser (durée, modalités)	<u>NON</u>

Toutes les informations relatives aux modalités de candidature et aux comités de sélection sont disponibles sur le site Internet d'Université de Paris.